



Compte-Rendu Point d'information du 05 Mai 2020

Interventions CGT FIP 43

(à joindre au CR de la direction)

Compte Rendu directionnel: Toujours égal à lui-même il relate fidèlement la ligne conductrice de la DG fidèlement suivie par la direction locale. Concernant le **Télétravail** la CGT FIP 43 demande la date de l'issue de la crise, car suite à son intervention lors du dernier PIA (30/04/2020) où elle exigeait le plus rapidement possible la tenue d'un CTL. Pour préciser toutes les conditions liées à ce mode de travail qui pourrait très rapidement s'avérer très dangereux pour le télétravailleur, ses conditions de travail et sa défense individuelle, si aucune limite n'est définie.

Déconfinement: Notre gouvernement pour justifier ses prises de positions en matière de santé publique a créé un comité constitué d'éminents spécialistes en la matière. Ce comité a conseillé d'attendre le 27 Avril pour commencer un déconfinement avec certaines réserves. Notre gouvernement a décidé que ce serait le 11 Mai. C'est une décision éminemment politique. La CGT FIP 43 condamne cette décision, car la très grande majorité de nos concitoyens ne mérite pas d'être encore enfermés 2 semaines.

Protection, Masques, tests: La CGT FIP 43 apprécie particulièrement la dernière posture, en date du 22/04/2020, du directeur général de la Santé, M. Jérôme Salomon. Il a affirmé, droit dans ses bottes qu'il a toujours plaidé pour l'accès aux masques grand public lors de son point presse quotidien. Le même le 4 mars affirmait alors que les masques n'ont aucun intérêt pour le grand public. Mi-mars lors de plusieurs interventions publiques il répète ce message. Le directeur général de la Santé n'a donc pas «toujours plaidé pour l'accès aux masques grand public», mais **sa position a évolué au début du mois d'avril**, après la parution d'un décret reconnaissant ces nouveaux types de masques et la publication d'une recommandation de l'**Académie de médecine**.

Aujourd'hui nos politiques nous font le même coup avec les tests qui longtemps étaient présentés comme inutiles. Miracle, depuis quelques jours la musique change. Ils sont présentés parfois comme indispensables, par exemple pour passer du rouge au jaune puis au vert lors du déconfinement. Alors bien sur, ici en Haute-Lire où un jour de dérive nous faisons remarquer à un de nos brillantissime directeur qu'il venait de dire le contraire de ce qu'il affirmait juste avant, ce dernier gentiment et droit dans les yeux avait répondu qu'il n'y avait que les imbéciles qui ne changeaient pas d'avis. Toujours très attentif à notre chère direction, la CGT locale a remercié notre interlocuteur privilégié. Elle a reconnu humblement qu'il avait peut-être raison et en assumait la charge. Toutefois emportée par son élan elle répondait aussi, droit dans les yeux toujours, qu'elle pensait que son interlocuteur avait probablement la faiblesse de penser qu'il était intelligent.... Un grand silence s'ensuivit et nos joyeux débats purent continuer en toute quiétude.

CONGES/ARTT: Les fonctionnaires d'État ayant «bénéficié» d'Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) pourront se voir imposer des jours RTT ou de CA sur la période du confinement, voire les 2, suite à une ordonnance scélérate.

- **5 jours RTT** période du 16/03 au 16/04 2020.

- **5 jours RTT ou CA** pourront aussi être imposés d'ici la fin du confinement, soit un total de 10 jours (priorités TP).

Il est donné la possibilité aux **chefs de service** d'imposer jusqu'à **5 jours RTT** aux télétravailleuses et télétravailleurs (comprendre ici la directrice).

Nota: A ce jour plusieurs recours juridiques sont en cours. De ce fait Bercy et les directions locales ne font pas preuve d'empressement sur le sujet.

La **CGT FIP 43** rappelle, une nouvelle fois, qu'elle sera particulièrement vigilante sur ce sujet. Elle demande que toutes les précisions d'application soient connues, rapidement, de tous. Elle rappelle que ces absences, non souhaitées par les agents confinés ou non, **ne peuvent être comparées à des jours de congés. Cela est une vraie provocation.**

Journée en présentiel: La **CGT FIP 43** demande que pour faciliter la vie de toutes et tous, en cette période exceptionnelle, les journées en présentiel soient validées d'office pour **7h42** même si l'agent est resté moins longtemps. Par contre, si l'agent est resté plus longtemps que **7h42**, le temps de présence réel est pris en compte. Pour ce qui concerne les agents en télétravail toute journée est validé complète et non en demi-journée.....

CHSCT audio DDFIP 43 : La **CGT FIP 43** rappelle fermement qu'elle n'est pas favorable à un **CHSCT audio** en période de confinement, car cet exercice a démontré magistralement toutes ses limites lors des **Points d'Informations Audio (PIA)** auxquels nous sommes en train de participer.

Ces **PIA** sont de piètres qualités que ce soit en termes techniques ou simplement d'échanges entre tous les participants. Ils ne servent en définitive qu'à passer des informations et surtout comme étendard pour les directions, qu'elles soient générale ou locales, d'un pseudo dialogue social. Si cela peut être supporté pour les **PIA**, cela ne peut être admis pour les **CHSCT**.

La **CGT FIP 43** affirme et revendique un vrai **CHSCT** en présentiel dès le début du déconfinement, le 11 juin. Elle affirme que cela est possible **ici en Haute-Loire**. Des salles suffisamment grandes pour recevoir tous les membres du **CHSCT 43** existent. Notre direction locale n'a pas hésité, fin juin 2019, à inviter tous les agents de la résidence du Puy en Velay dans les locaux de **la Providence** (ça s'invente pas) pour assurer une campagne de propagande pour vendre sa géographie revisitée.

Le refus de tenir ce genre de réunion démontre un mépris envers un vrai dialogue social de qualité.